

STOP ! Ne vous condamnez plus !



Bonjour Mon ami(e),

*N.B. : Le texte du jour est tiré de "[21 jours dans l'intimité du Père](#)". Bien plus qu'un livre c'est un journal de prière, un guide qui vous invite dans l'intimité du Seigneur et vous fera vivre des moments de visitation et de grâce. **Vous pouvez en découvrir le contenu et profiter d'une offre qui se termine dans quelques heures [en cliquant ici](#).***

Hier, nous avons vu que Dieu désire pardonner le péché de celles et ceux qui se montrent repentants, et ce, sans exception. Aussi, le pardon des péchés est l'étape indispensable pour retrouver l'intimité avec le Père. En effet, le péché nous sépare de lui.

Une chose très importante, que nous pourrions oublier : tout est grâce. La Bible dit : *"Car c'est par la grâce de Dieu que vous avez été sauvés, au moyen de la foi. Ce salut ne vient pas de vous, il est un don de Dieu."* (Lire [Éphésiens 2.8.](#))

Ce don de Dieu n'est autre que le sacrifice de son Fils Jésus, innocent ; cependant, c'est lui qui été cloué sur la croix, pour nous pécheurs... **Aucun effort ni aucune bonne œuvre ne suffirait à mériter ce pardon.**

Il est important que ce pardon qui vous a été accordé fasse son œuvre en vous. Oui, vous êtes pardonné(e), réconcilié(e) avec Dieu. Maintenant, **c'est à votre tour de pardonner** à tous ceux qui vous ont offensé(e), **comme vous y invite le Seigneur dans la prière du "Notre Père" qui dit : "Pardonne nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés."** (voir [Matthieu 6.12](#)).

Cependant, avant de penser aux autres, Mon ami(e), vous êtes-vous pardonné(e) à vous-même...? Le Seigneur désire vous offrir **son pardon complet**. Mais **la réelle liberté passe par ces trois étapes** :

1. Recevoir le pardon de Dieu,
2. Pardonner au autres,
3. Et enfin se pardonner à soi-même.

Peut-être êtes-vous bloqué(e) à l'étape n° 3 : vous ne parvenez pas à vous pardonner à vous-même... Vérifiez que vous avez pardonné de tout votre cœur à quiconque vous a fait du mal. C'est en agissant avec amour avec notre prochain que nous rassurerons notre cœur.

Y-a-t-il encore des "valises" que vous traînez dans votre vie, à cause de vos erreurs passées...? STOP, ne vous condamnez-plus...! Déclarez maintenant, selon ce que la Bible affirme, dans [Romains 8.1](#), **qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ**. Donc, plus de condamnation pour vous non plus...!

Je déclare, dans le nom de Jésus, qu'il n'y a plus de condamnation dans votre vie, Mon ami(e), parce que vous êtes en Jésus-Christ !

Aujourd'hui, je vous encourage à cultiver ce pardon, envers les autres et vous-même.

Soyez béni(e)...!

Merci d'exister,

Eric Célérier

"Le thème d'un de vos messages était la colère... J'ai expérimenté cela au travail et j'ai eu une différence d'opinion avec un collègue qui a haussé le ton et je ne lui ai plus adressé la parole... Mais en tant qu'enfant de Dieu je me devais d'aller vers mon collègue et de m'excuser. On a ainsi pu s'expliquer calmement et se reparler." Larissa

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

2981 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com